



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 54
Séance du vendredi 31 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 octobre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAERZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	04

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MAIORE Marie-Laure, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MANENTI Grégory (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Marie-Laure MAIORE), TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Membres absents : BONY Sarah, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange, LUCIANI Jean-Emmanuel, MERMET Jacques

Date de la convocation : 24 octobre 2025

Date d'exécution : 03 novembre 2025

Date d'affichage : 04 novembre 2025

OBJET : Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique

Le président rappelle au conseil que la surveillance des élèves du groupe scolaire d'Aléria durant la pause méridienne incombe à la commune ; cette mission est confiée à titre principal à quatre agents du service entretien qui reçoivent un appui d'un agent salarié de l'ADMR, association à laquelle a été confiée la gestion de l'ALSH.

Il indique au conseil que l'indisponibilité prolongée de deux des agents du service rend indispensable la mise à disposition de moyens supplémentaires ; Monsieur Paul PAOLI, agent communal a d'ores et déjà été mobilisé sur cette mission.

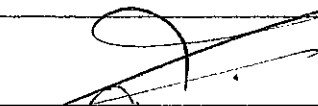



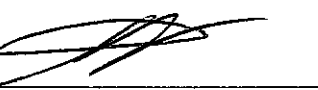
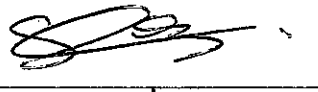
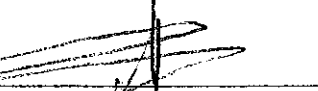

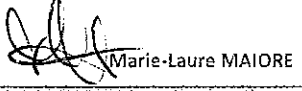
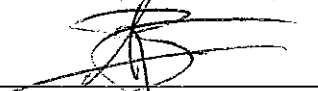
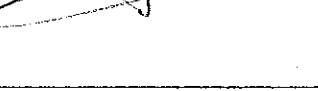
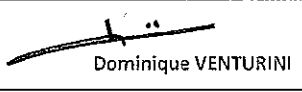

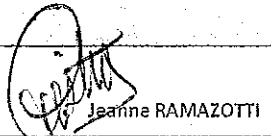
Afin d'assurer le bon fonctionnement du dispositif de surveillance, il est par ailleurs envisagé de faire appel à Monsieur Paul PANTALACCI, dont le contrat qui le liait à la commune dans le cadre d'un dispositif PEC est expiré.

Il est ainsi proposé de créer un emploi non permanent d'adjoint technique territorial sur la base duquel M. PANTALACCI serait recruté à raison de douze heures hebdomadaires en vue de participer aux tâches de surveillance durant la pause méridienne mais aussi pour assurer la sécurité des élèves lors de l'entrée et de la sortie de l'établissement

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du président par 14 voix pour, Madame PANTALACCI BANCE Antoinette ne prenant pas part au vote, et décide de créer un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à raison de douze heures hebdomadaires.

Délibération n° 2025 – 54 : Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean-Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à Célia RICCIARDI	X				 Célia SAEZ RICCIARDI
GIULY Martin 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ Celia 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Marie-Laure Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS Maria-Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à M.L MAIORE	X				 Marie-Laure MAIORE
BALDOVINI Antony Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY Sarah Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA Marie-Ange Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI Jean-François Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à J RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
BANCE Antoinette Conseillère municipale Pouvoir à					
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à					

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

